

REPUBLIQUE DE GUINEE

Travail - Justice - Solidarité



GUINEE GOUVERNANCE

ANALYSE

Novembre - Décembre



NATIONAL
ENDOWMENT
FOR
DEMOCRACY

SUPPORTING FREEDOM AROUND THE WORLD

Janvier, 2024



Table des matières

- Sigles et abréviations..... 3
- Contexte..... 4
- Ministère de l'Administration du Territoire et de la Décentralisation 5
- Présidence de la République 6
- Conseils des Ministres du Mois de Novembre et de Décembre 2023 9
- Conseil National de Transition 11
- Renforcement de capacités : le Président du CNT lance un atelier de formation des Conseillers nationaux sur le thème Maitrise de la fonction législative. 12
- Syndicat Libre des Enseignants et Chercheurs de Guinée (SLECG)..... 13
- Ministère de l'Information et de la Communication 14
- Ministère de la Justice et des Droits de l'Homme 15
- Courte audience au procès du 28 septembre, la défense dit ne plus avoir accès à ses clients..... 15
- Évènements du 04 novembre : le bilan provisoire fait état de 9 morts, 6 blessés, de nouvelles charges contre Dadis et Cie (Parquet Général) 16
- Ministère de la Sécurité et de la Protection Civile..... 18



Sigles et abréviations

CEDEAO	Communauté Economique Des Etats de l'Afrique de l'Ouest
CNT	Conseil National de la Transition
LEJEPAD	Leadership Jeune pour la Paix et le Développement
LFI	Loi de Finance Initiale
MATD	Ministère de l'Administration du Territoire et de la Décentralisation
NDI	National Democratic Institute
NED	National Endowment for Democratic
ONG	Organisation Non Gouvernementale
OPROGEM	Office de Protection du Genre de l'Enfance et des Mœurs
RAVEC	Recensement Administratif à Vocation d'Etat Civil
RGPH	Recensement Général de la Population et de l'Habitat
TVA	Taxe sur la Valeur Ajoutée



Contexte

Le discours de nouvel an 2024 du Président de la Transition, le Colonel Mamady DOUMBOUYA en date du 31 décembre 2023, porte les couleurs d'un revirement positif et à cet effet, demeure salubre. Pour raison, les aspects soulevés sur le plan des réformes institutionnelles, les infrastructures réalisées, le domaine social, l'Agriculture et l'Élevage... mais surtout le rappel à mener à terme cette transition tout en restant conforme à la mise en œuvre des dix (10) points du chronogramme, lequel engagement pris avec la CEDEAO. Même si ce discours apparaît comme un soulagement, il faut rappeler que ces deux derniers mois n'ont pas été à la hauteur des attentes des guinéens dans le domaine sociopolitique, à en croire cet incendie au dépôt principal d'hydrocarbures à Kaloum, le désaccord entre l'Etat et les enseignants contractuels, les restrictions liées à l'accès à l'Internet et l'information dans les médias, Ces facteurs pourraient justifier une baisse du pouvoir d'achat et un recul démocratique.

LEJEPAD en tant qu'organisation de la société civile reconnaissant envers les bonnes actions du gouvernement ne cessera de rappeler les autorités de la transition, cet objectif primordial qui est de mettre en place des institutions crédibles afin d'organiser des élections libres, apaisées et transparentes.

A travers des analyses, commentaires et recommandations constructives, LEJEPAD demeure optimiste que ce numéro sera une cause de compréhension de la situation sociopolitique guinéenne pour le compte des mois de Novembre et de Décembre 2023 et ce, dans les domaines Démocratie, Droit de l'Homme, Gouvernance et Social.

Pour finir, à nouveau LEJEPAD invite à la considération, la meilleure des propositions mentionnées dans ce numéro pour une transition réussie et apaisée

VOLET I

DEMOCRATIE

Ministère de l'Administration du Territoire et de la Décentralisation

RAVEC : le MATD recrute des ONG pour la sensibilisation, la communication et la mobilisation des citoyens¹

Le ministère de l'administration du territoire et de la décentralisation (MATD) souhaite assurer une participation active des citoyens dans la mise en œuvre du recensement Administratif à Vocation d'Etat Civil. Pour atteindre cet objectif, le ministère envisage de recruter des organisations non gouvernementales pour mener des activités de sensibilisation, de communication et de mobilisation des citoyens. Les ONG auront pour mission principale de conduire les opérations d'information, de sensibilisation et de mobilisation des citoyens spécifiquement liées au Recensement d'état civil. LEJEPAD propose au dit ministère de maximiser l'efficacité de la mobilisation citoyenne pour le RAVEC et garantir une participation significative de la communauté par des recommandations suivantes :

- Elaborer un plan détaillé pour les activités de sensibilisation et de mobilisation, en identifiant clairement les étapes, les responsabilités et les échéances en s'assurant que chaque phase est soigneusement planifiée pour garantir la mise en œuvre efficace ;
- Organiser des sessions de formation approfondies pour les ONG sélectionnées et s'assurer qu'elles comprennent pleinement l'importance du Recensement d'état civil, les détails du processus et les messages clés à transmettre aux citoyens ;
- Développer des stratégies de communication percutantes pour les ONG, en mettant l'accent sur la clarté des informations fournies aux citoyens en utilisant des canaux variés tels que les médias sociaux, les affichages publics et les réunions communautaires pour toucher un large public ;
- Encourager les ONG à établir des partenariats avec des dirigeants communautaires, des organisations locales et d'autres parties pour renforcer

¹ <https://matd.gov.gn/file/2023/11/COMMUNIQUE-N10-20-NOV-3.pdf>

l'engagement de la communauté et impliquer activement les citoyens dans le processus de recensement ;

- Mettre en place un système de suivi et d'évaluation pour mesurer l'efficacité des activités par les ONG, ceci permettra d'apporter les ajustements si nécessaires et de garantir le succès continu de la mobilisation citoyenne ;
- S'assurer que les ONG opèrent de manière transparente et instaurent la confiance parmi les citoyens car la transparence renforce la crédibilité de l'ensemble du processus de recensement.

Présidence de la République

Discours de Nouvel An 2024 du Président de la transition le Colonel Mamady Doumbouya

Le Président de la Transition, le Colonel Mamady DOUMBOUYA a commencé par remercié l'ensemble des guinéennes et guinéens, les Corps Diplomatiques accrédités en Guinée et la Communauté Internationale pour leur participation dans le cadre du renforcement de la coopération et du bien-être dans notre pays tout en les invitant à le perpétuer et d'être rassuré de l'avenir de la Guinée. Par la suite, il rappela quelques illustrations des progrès accomplis par le Gouvernement de la transition que sont l'organisation des cadres de concertation et des journées de vérité ; le cadre inclusif inter guinéen ; la chaîne de solidarité et la gestion des urgences liés aux incendies survenus au dépôt principal des hydrocarbures survenus à Kaloum. Il n'a pas oublié d'adresser ses sincères condoléances aux victimes et à leurs proches, familles et amis tout en remerciant les services spécialisés en particulier les Forces de Défenses et de Sécurité, les Unités de Secours pour les efforts consentis et les pays amis pour leur soutien et leur solidarité en faveur de notre pays.

Le Président de la Transition évoqua la question de cohésion sociale. Il la considéra comme « une dimension cruciale qui mérite d'être renforcée d'avantage et préservée afin de maintenir notre pays dans le concert des Nations qui inspirent admiration et considération ».

LEJEPAD conscient de cet enjeu, appelle l'ensemble des acteurs sociopolitiques à promouvoir le dialogue en vue de garantir un meilleur avenir pour notre pays.

Le Président de la Transition a souligné la nécessité de promouvoir le contenu local et le transfert des compétences et des technologies. Pour faire cas, il prit l'exemple sur le

projet Simandou dont le financement définitif a été approuvé entre 15 et 20 milliard de dollar par la Chine.

LEJEPAD reconnaissant que la plus grande mine de fer est le Mont Simandou, apprécie cette volonté des autorités de la transition pour faciliter l'accès à l'emploi des jeunes guinéens afin qu'ils soient capables de répondre aux besoins de leur pays. En cela, il faudra promouvoir le mérite, la transparence.

Dans ce discours de l'an, plusieurs autres pans ont été abordé à savoir :

- La mise en place des institutions fortes qui résistent au temps et à la tentation des hommes
- La redistribution des ressources et la promotion de l'équité
- La création des conditions nécessaires aux investissements (sociaux)
- Le passage de notre pays de la catégorie des pays à revenu national faible au statut de pays à revenu national intermédiaire ;
- Dans le domaine des Infrastructures, a) la construction et la reconstruction des voies urbaines dans le Grand Conakry et à l'intérieur du pays b) la mise en circulation de plus de 800 km de routes revêtues et plus de 1400 km de route en terre pour le désenclavement en faveur des populations rurales c) les ouvrages de franchissement importants et bien d'autres projets
- L'augmentation du budget du secteur de l'Agriculture et de l'Elevage pour faire face aux enjeux stratégiques de sécurité alimentaire ;
- La densification de la production et la rentabilité des exploitations minières ;
- L'annonce de la mise en place d'une délégation spéciale sur toute l'étendue du territoire national et pour cause, le mandat des conseils communaux étant arrivés à terme ;
- L'organisation d'un référendum en vue de soumettre la nouvelle constitution au peuple de Guinée.

Ces deux (2) éléments du discours sont clés pour la réussite de cette transition en vue d'aboutir à des élections libres, crédibles et apaisées. Le Président de la Transition poursuit en rassurant la CEDEAO sur son engagement et celui de son Gouvernement à respecter les dix (10) du chronogramme conclut en commun accord. Ainsi, il rappela l'adoption de la loi sur l'Identification des personnes physiques (RGPH) et la loi relative à l'état civil (RAVEC).

LEJEPAD salue cette volonté des autorités à mener à bien cette période transitoire, les invite à mettre tout en œuvre afin d'éviter tout risque de glissement du calendrier et



recommande un dialogue citoyen sincère entre les acteurs politiques, les acteurs de la société civile et les autorités de la transition permettant de discuter des questions cruciales liés au retour à l'ordre constitutionnel sans que cela ne retarde le chronogramme. Aussi, l'Etat devra encourager le vote d'une loi organique sur la vulgarisation de la constitution.

En ce qui concerne les Conseils communaux, LEJEPAD recommande aux autorités de la transition :

- De tenir compte des critères d'intégrité, de compétence et de professionnalisme dans la nomination des délégués spéciaux ;
- De promouvoir l'audit de la gestion des conseillers sortant afin de tirer des leçons sur les difficultés rencontrées et des progrès réalisés dans la gouvernance des anciens conseillers ;
- Renforcer les capacités des délégations spéciales qui seront installées sur la vision harmonisée de la gouvernance participative afin de mieux préparer à la gestion des échéances électorales ainsi que sur les défis de la gouvernance communautaire.

VOLET II

GOUVERNANCE

Conseils des Ministres du Mois de Novembre et de Décembre 2023

Durant ces conseils, plusieurs points ont été abordé dont les principaux sont²:
L'amélioration de la collecte de la TVA (Ministère du Budget et de l'Economie et Finances)

Il serait nécessaire selon le gouvernement, d'améliorer et de mettre en place des mécanismes adéquats de mobilisation, de collecte de la TVA, afin d'en faire un moyen efficace du développement économique de la Guinée. L'objectif est de faire de la TVA un moyen efficace de contribuer au développement économique du pays. Cette taxe est un moyen efficace de développement économique car elle est considérée comme un levier potentiel pour stimuler l'économie.

LEJEPAD propose quelques recommandations pour aider le gouvernement dans sa mission à savoir :

- L'évaluation des mécanismes existants, avant de mettre en place de nouveaux mécanismes, il serait judicieux de procéder à une évaluation approfondie des systèmes actuels de collecte de la TVA ;
- L'identification des points faibles et des lacunes aidera à cibler efficacement les domaines nécessitant des améliorations ;
- La formation du personnel, s'assurer que le personnel responsable de la collecte de la TVA est correctement formé. Cela peut inclure la formation sur les nouvelles procédures, les technologies de collecte modernes, et la sensibilisation aux enjeux fiscaux ;
- La communication et la sensibilisation : informer les entreprises et les contribuables sur les changements apportés aux mécanismes de collecte de la TVA. Une communication transparente contribue à la compréhension des responsabilités fiscales et peut encourager la conformité volontaire.

² <https://gouvernement.gov.gn/compte-rendu-du-conseil-des-ministres>

- La lutte contre la fraude fiscale : mettre en place des mesures robustes pour lutter contre la fraude fiscale et l'évasion fiscale, afin de garantir une collecte équitable de la TVA ;
- Mettre en place un processus d'évaluation régulière pour suivre l'efficacité des nouvelles mesures de collecte de la TVA. Cela permettra d'apporter des ajustements si nécessaires ;
- Explorer l'utilisation de la technologie pour améliorer la collecte de la TVA
- Collaborer avec des organisations internationales et d'autres pays qui ont réussi à améliorer leur collecte de TVA. Cela pourrait inclure le partage de bonnes pratiques et l'adoption de modèles qui ont prouvé leur efficacité ailleurs.

En suivant ces recommandations, le gouvernement pourrait renforcer la collecte de la TVA, augmenter les recettes fiscales et potentiellement contribuer au développement économique de la Guinée.

Le recrutement au niveau de la fonction publique (Ministère de la Fonction Publique)

Les concours sont souvent perçus comme un moyen équitable de sélectionner les candidats les plus qualifiés. Dans l'ensemble, l'annonce de concours pour le recrutement dans la fonction publique est une approche positive, car elle suggère un processus basé sur le mérite et la compétence. Cependant, la clarté et la transparence sont cruciales dans de telles annonces, afin de garantir une égalité des chances pour tous les candidats et d'assurer la confiance du public.

LEJEPAD s'inscrit dans la même logique que le gouvernement c'est-à-dire il est à féliciter que ce recrutement soit lancé par le gouvernement.

Au-delà des efforts fournis, on remarque qu'il n'y a pas suffisamment de détails sur la nature des concours, les critères de sélection, ou les postes disponibles. Une communication plus détaillée serait souhaitable au-delà de plateforme pour une transparence accrue.

Cependant LEJEPAD suggère de mettre en place des mécanismes garantissant la transparence du processus de recrutement. Cela pourrait inclure des dispositifs de surveillance, des comités indépendants pour l'organisation des concours, des mesures visant à décourager toute tentative de trafic d'influence.



Enfin, il est crucial de s'assurer que les concours sont élaborés de manière objective et équitable, évaluant les compétences et les qualifications nécessaires pour les postes à pouvoir.

L'autre pan concerne les infrastructures précisément la poursuite des travaux de bitumage sur les voiries et projets qui sont annoncés dans les préfectures essentiellement le tronçon Mamou-Labé.

LEJEPAD consciente de la dégradation de l'état de ce tronçon encourage les autorités à mettre tout en œuvre pour sa réalisation et son suivi.

Conseil National de Transition

Adoption de la Loi de Finance Initiale 2024³

Le gouvernement Guinéen de la Transition à travers son pool économique a procédé ce vendredi 22 décembre, à l'hémicycle du Palais du peuple à la présentation du projet de Loi de finances initiale 2024 (LFI 2024). Cette cérémonie inaugurale qui a connu la présence 74 conseillers nationaux sur les 81, a été présidée par le Président du Conseil National de la Transition (CNT), Dr Dansa Kourouma, en présence du premier ministre, Dr Bernard Goumou et les membres du gouvernement, les représentants des organisations syndicales et la société civile et des diplomates accrédités en Guinée. Pour les projections budgétaires de l'année 2024, le gouvernement guinéen entend faire des recettes évaluées à 29 942,48 Mds contre 29 029,32 Mds en 2023, soit une augmentation de 913,16 Mds (3,15%).

LEJEPAD salue cette augmentation et encourage les autorités de la transition à sa mise en œuvre car se rapportant au rapport, il s'agit entre autres de prévoir une dotation conséquente pour l'exécution des activités du chronogramme de la Transition.

³ <https://cnt.gov.gn/cnt-adoption/>

Renforcement de capacités : le Président du CNT lance un atelier de formation des Conseillers nationaux sur le thème Maitrise de la fonction législative⁴.

Cette phase annonce une initiative visant à renforcer les compétences au sein d'une entité appelée le Conseil National de Transition (CNT). Le président du CNT prend l'initiative de lancer un atelier de formation spécifiquement destinée aux Conseillers nationaux. Le thème central de cet atelier est la "Maitrise de la fonction législative". L'objectif apparent est d'améliorer les connaissances et les compétences des conseillers nationaux dans le domaine législatif, suggérant un engagement envers le développement professionnel et la performance accumulée dans l'exercice de leurs responsabilités législatives.

La rencontre s'est tenue à Conakry, les participants comprenaient des membres du bureau et du cabinet du Président du Conseil National (CNT), les honorables conseillers nationaux, le premier secrétaire de la délégation de l'Union européenne en Guinée, les responsables du Centre Européens d'Appui Electoral (ECES) et du projet d'appui au renforcement de la démocratie (PARD) Guinée, ainsi que les assistants parlementaires. LEJEPAD ne peut qu'encourager les différents acteurs impliqués en donnant quelques idées pour renchérir ce qui est déjà mis en place :

- Consolider davantage les partenariats avec l'Union européenne, le Centre Européens d'Appui Electoral (ECES) et d'autres organisations impliquées pour favoriser une mise en œuvre plus efficace du projet et garantir une utilisation optimale des ressources disponibles ;
- Investir dans les programmes de formation pour les acteurs impliqués afin de renforcer leurs compétences et de garantir la mise en œuvre réussie ;
- Engager activement les communautés locales et les citoyens dans le processus démocratique en organisant des activités de sensibilisation et des consultations pour garantir une compréhension accrue et une participation informée ;
- Prévoir des mécanismes de suivi après l'atelier pour évaluer l'impact des enseignements sur la pratique quotidienne des conseillers nationaux, cela peut

⁴ <https://cnt.gov.gn/renforcement-de-capacites-le-president-du-cnt-lance-un-atelier-de-formation-des-conseillers-nationaux-sur-le-theme-maitrise-de-la-fonction-legislative/>

inclure des évaluations périodiques, des sessions de révision ou des opportunités de mettre en pratique les compétences acquises ;

- Adapter certains aspects de la formation en fonction des besoins spécifiques des Conseillers nationaux pourrait impliquer la personnalisation du contenu pour tenir compte des différentes expériences et compétences préalables.

En intégrant ces recommandations, l'initiative de renforcement des capacités peut devenir plus interactive et susceptible d'avoir un impact durable sur les compétences des Conseillers nationaux dans l'exercice de leurs fonctions législatives.

Syndicat Libre des Enseignants et Chercheurs de Guinée (SLECG)

Crise : Mme Kadiatou SOW et M. Aboubacar SOUMAH désormais à la tête du SLECG^{5,6}

L'université Gamal Abdel Nasser de Conakry (UGANC), a accueilli le vendredi 15 décembre, à Conakry, le septième congrès électif du Syndicat Libre des Enseignants et Chercheurs de Guinée (SLECG). Lequel congrès qui sans surprise a ramené Aboubacar Soumah pour un nouveau mandat de cinq (5) ans en présence du Représentant du Ministre de l'Enseignement Pré-Universitaire et de l'Alphabétisation, Karifa Condé et Mme Hadja Mariama Barry, Secrétaire Générale Adjointe de l'Union Syndicaliste des Travailleurs de Guinée (USTG).

Avant la tenue de ce congrès, Mme Kadiatou BAH avait été également élu par ses paires avec une majorité écrasante pour le même mandat en date du 16 novembre au Palais du peuple de Conakry.

LEJEPAD invite les deux acteurs à s'entendre pour mieux défendre les intérêts des enseignants. A cet effet, LEJEPAD recommande **a)** l'annulation officielle des élections les ayant conduites à la tête du SLECG, et réorganiser de nouvelle en accord avec toutes les composantes du syndicat **b)** la mise en place de stratégie de prévention du phénomène de bicéphalisme.

⁵ <https://conakryinfos.com/bicephalisme-au-sein-du-slecg-apres-kadiatou-soumah-aussi-se-fait-reelire-pour-un-nouveau-mandat/>

⁶ <https://mediaguinee.com/enseignement-kadiatou-bah-aux-commandes-du-slecg-pour-5-ans/>



Ministère de l'Information et de la Communication

Restriction d'accès des réseaux sociaux / Coupure partielle d'internet et brouillage des ondes des radios en Guinée

Depuis le 24 novembre, on observe une restriction d'accès aux plateformes des réseaux sociaux englobant les services tels que Facebook, WhatsApp, Telegram et d'autres. On observe également un brouillage systématique des ondes de certaines radios privées comme Djoma FM, Fim FM et Espace FM⁷.

Cette restriction a un impact significatif sur la communication tant à Conakry qu'à l'intérieur du pays. Les citoyens, les entreprises et les institutions qui dépendent d'internet pour la communication, l'information et d'autres services rencontrent des difficultés majeures.

Cette censure porte atteinte non aux fondamentaux des citoyens, mais elle entrave également le développement économique et social du pays. En limitant l'accès à l'information, la censure empêche la libre circulation des idées, la transparence et nuit à la capacité des citoyens à s'informer et à participer pleinement à la vie démocratique. LEJEPAD recommande aux autorités de la transition à respecter et à protéger la liberté d'expression, ainsi que l'accès à l'information, conformément aux normes internationales des droits de l'homme. Des mesures doivent être prises pour fin à la censure de l'internet et des radios indépendantes, garantir la liberté de la presse et créer un environnement où les citoyens peuvent s'exprimer librement sans crainte de représailles

⁷ <https://www.dw.com/fr/restriction-dacc%C3%A8s-pour-certains-m%C3%A9dias-et-r%C3%A9seaux-sociaux-en-guin%C3%A9e/a-67588611>

VOLET III

DROIT DE L'HOMME

Ministère de la Justice et des Droits de l'Homme

Labé : Un père de famille arrêté après avoir enceinter sa fille adoptive

Selon les explications de Mme Hadja Mame Kouyaté, Directrice Préfectorale de la Promotion Féminine de l'Enfance et des Personnes Vulnérables de Labé⁸, il s'agit d'un homme qui a épousé une femme alors que celle-ci était mère d'une fillette de 2 ans à l'époque. Ils ont élevé la fille avec les autres enfants, malheureusement lorsque la fille a eu ses 15 ans, l'homme, cultivateur de profession et gardien dans un lieu public, avait commencé à abuser d'elle sexuellement en l'absence de sa femme et ce jusqu'à ce qu'elle tombe enceinte, à en croire au témoignage de la fille et de son entourage. Depuis que la mère de la victime a appris la nouvelle, elle ne cesse de faire des crises d'épilepsie. Après sa mise en arrêt par des agents de son lieu de travail, il a été remis à l'OPROGEM ensuite aux autorités judiciaires de Labé pour des fins de poursuite.

LEJEPAD condamne fermement cet acte ignoble et invite les autorités judiciaires à dire le droit en toute équité. Au regard du degré de gravité de cet acte, il est primordial que les actions de sensibilisation impliquent le genre masculin comme féminin et soit suivi de sanction médiatisé afin de dissuader les responsables. LEJEPAD invite alors au soutien matériel comme financier de l'ensemble des acteurs évoluant dans la lutte contre ce fléau grandissant dans notre société.

15

Courte audience au procès du 28 septembre, la défense dit ne plus avoir accès à ses clients

En date du lundi 28 Novembre, un jour avant la reprise du procès du 28 septembre 2009, lors d'une courte audience de 20 minutes d'audience, le président du tribunal criminel de Dixinn a décidé de renvoyer l'affaire⁹. Et pour cause, les avocats de la défense ont décidé de boycotter le procès. Ils disent ne plus avoir accès à leurs clients

⁸ <https://mosaiqueguinee.com/labe-un-pere-de-famille-enceinte-sa-belle-fille-de-15-ans-a-hafia/>

⁹ <https://www.rfi.fr/afrique/20231127-guin%C3%A9e-courte-audience-au-proc%C3%A8s-du-28-septembre-la-d%C3%A9fense-dit-ne-plus-avoir-acc%C3%A8s-%C3%A0-ses-clients>

depuis le 4 novembre et l'attaque de la Maison centrale. Leur travail serait rendu très difficile par le renforcement des mesures de sécurité.

Cela soulève des questions sur l'équité et la transparence du processus judiciaire, nécessitant une enquête plus approfondie pour comprendre les raisons de ces problèmes.

LEJEPAD regrette cet état de fait et donne des propositions visant à équilibrer la nécessité de maintenir la sécurité avec le respect des droits légaux des avocats de la défense, favorisant ainsi un processus judiciaire équitable et transparent telles que :

- Mettre en place des mécanismes permettant aux avocats de la défense d'avoir un accès régulier et sécurisé à leurs clients, en dépit des circonstances de sécurité ou d'autres obstacles ;
- Faciliter des discussions entre la défense et les autorités compétentes pour résoudre les problèmes et trouver des solutions mutuellement acceptables qui permettent la reprise du procès dans les conditions équitables ;
- Renforcer les mesures de sécurité pour garantir que les avocats puissent travailler sans entrave tout en assurant la protection de tous les participants, y compris les clients détenus ;
- Collaborer avec les avocats de la défense pour réexaminer les protocoles de sécurité et trouver les moyens de maintenir un équilibre entre la sécurité nécessaire et la nécessité pour les avocats de remplir leurs responsabilités professionnelles ;
- Offrir également une formation continue aux forces de sécurité et aux parties prenantes du système judiciaire pour garantir une compréhension claire des droits des avocats et des procédures légales, favorisant ainsi une collaboration harmonieuse

Évènements du 04 novembre : le bilan provisoire fait état de 9 morts, 6 blessés, de nouvelles charges contre Dadis et Cie (Parquet Général)

C'est à travers le communiqué N°1097/PG/CA/2023¹⁰ en date du 06 Novembre 2023 du Parquet Général près de la Cour d'Appel de Conakry que le Procureur Général dresse

¹⁰ <https://minbane.wordpress.com/2023/11/06/https-wp-me-p1xtjg-pke/>

un bilan provisoire de 9 morts, 6 blessés, ainsi que de nouvelles accusations contre Dadis et d'autres personnes, émises par le parquet Général. Ces informations révèlent une situation tendue et grave, impliquant des pertes humaines et des développements judiciaires.

Pour remédier à cette situation, LEJAPAD propose au gouvernement de prendre des mesures alternatives.

- Le gouvernement devrait mettre en place une enquête transparente et impartiale sur les événements du 4 novembre pour déterminer les causes des pertes humaines et les circonstances entourant les nouvelles accusations ;
- S'assurer que toute personne trouvée responsable de violences ou de comportement illégaux soit traduite en justice, conformément aux lois en vigueur, cela renforcera la confiance dans le système judiciaire ;
- Le gouvernement devrait communiquer de manière ouverte et transparente avec le public, en fournissant des informations régulières sur l'enquête, les développements judiciaires et les mesures prises pour remédier à la situation.
- Renforcer les mesures de maintien de l'ordre pour assurer la sécurité des citoyens et prévenir de nouveaux épisodes de violence. Cela pourrait inclure le déploiement de forces de sécurité supplémentaires dans les zones sensibles.
- Promouvoir un dialogue politique inclusif pour résoudre les tensions politiques qui pourraient être à l'origine de ces événements
- Fournir une assistance médicale et sociale aux blessés et aux familles des victimes pour atténuer les conséquences humanitaires des événements.
- Si ces événements sont liés à des divisions politiques ou ethniques, il faut promouvoir des initiatives de réconciliation nationale pour surmonter les clivages et construire une société plus unie. En prenant ces mesures, le gouvernement peut travailler à résoudre la situation, à restaurer la confiance et à promouvoir la stabilité politique et sociale.

VOLET IV

SOCIAL

Ministère de la Sécurité et de la Protection Civile

Un incendie au dépôt central de carburant provoque plusieurs dégâts matériels et humains

La nuit du 17 au 18 décembre 2023 restera à jamais gravée dans l'histoire de la République de Guinée en raison de cet incendie au plus grand dépôt de carburant de Kaloum. Dans le communiqué 7 du Gouvernement en date du 26 Décembre 2023¹¹, Au titre de la situation sanitaire, 31 personnes hospitalisées et 423 ont regagné leurs familles après avoir bénéficié d'une prise en charge gratuite. Le nombre de décès est porté à 24 dont 17 dépôts de corps, parmi lesquels 11 demeurent non identifiés.

Au titre de l'approvisionnement en carburant, le Gouvernement en relation avec les pays voisins, continue à maintenir la desserte des stations-service. Il s'active également à un rétablissement régulier de la distribution en carburant.

Cet évènement se présente comme inattendue pourtant prévisible pour plusieurs en raison de l'emplacement de ce dépôt. LEJEPAD regrette profondément la survenue de ce drame, présente les condoléances les plus sincères aux victimes, à leurs familles et proches respectifs, invite l'Etat à gérer l'urgence et à prendre durable garantissant l'efficacité des services, la disponibilité et surtout la sécurité des citoyens et de leurs biens. En cela, LEJEPAD recommande **a)** la continuité dans la prise en charge des victimes et leur indemnisation **b)** La prise de mesure urgente afin de faciliter le déplacement des citoyens **c)** Mise à profit des expériences des économistes afin de maîtriser tous risque d'inflation, les impacts sur les finances publiques **d)** la construction de plusieurs dépôts à Conakry et à l'intérieur du pays afin de faciliter l'accès.

¹¹ <https://gouvernement.gov.gn/2023/12/26/>



LEADERSHIP JEUNE POUR LA PAIX ET LE DEVELOPPEMENT

Nongo Carrefour Cosa dans la cour de l'Immeuble Syncéri

Téléphone : + 224 627 94 26 47

E-mail : contact@lejepad-guinee.org

Site Web : www.lejepad-guinee.org